

Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2018

Sous embargo jusqu'au 16 mai 2018 à 7 heures

« Les retraités et les retraites – édition 2018 » : un panorama complet de la retraite en France

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie « Les retraités et les retraites - édition 2018 ». Cet ouvrage de référence rassemble les éléments de cadrage et les chiffres clés permettant d'appréhender la question des retraites et de l'invalidité, premier poste de dépenses de la protection sociale avec 308 milliards d'euros de pension versés en 2016.

Fin 2016, la France compte 16,1 millions de retraités de droit direct, dont 1,1 million vivent à l'étranger. Cela représente 149 000 personnes de plus qu'en 2015. Par ailleurs, 1,1 million de retraités perçoivent uniquement un droit dérivé. Le nombre de retraités de droit direct continue d'augmenter mais à un rythme plus faible qu'entre 2010 et 2014 (+186 000 retraités par an en moyenne). 553 000 personnes bénéficient d'une allocation du minimum vieillesse, 68 000 d'entre elles ne perçoivent aucune retraite.

Un **tiers des retraités de droit direct sont polypensionnés**, c'est-à-dire qu'ils perçoivent des pensions issues de plusieurs régimes de retraite de base.

Le montant moyen de la pension de droit direct des retraités résidant en France, tous régimes confondus, s'établit à 1 461 euros bruts mensuels, soit 1 361 euros nets. La pension moyenne des femmes (1 091 euros bruts par mois en moyenne) est inférieure de 42 % à celle des hommes (1 891 euros bruts). Cet écart entre les femmes et les hommes se réduit à 29 % si l'on tient compte de la pension de réversion dont les femmes bénéficient majoritairement.

En 2015, **le niveau de vie médian des retraités s'élève à 1 760 euros par mois**, ce qui est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population (1 690 euros). Les pensions représentent 80 % à 90 % du revenu disponible des retraités selon la situation du ménage. 67 % des non-retraités pensent toutefois que leur niveau de vie à la retraite sera plus faible que celui de la population générale, selon le Baromètre d'opinion 2017 de la DREES.

Trois quarts des Français souhaiteraient dans l'idéal partir à la retraite à 60 ans ou avant. Pour autant, seulement un non-retraité sur sept estime que cela lui sera possible. **Fin 2016, l'âge moyen de départ à la retraite est de 61 ans et 10 mois**, il était de 60 ans et 6 mois en 2010.

Même si le passage direct entre emploi et retraite est la situation la plus courante, près de la moitié des assurés connaissent au moins une fois une période significative de chômage, de maladie ou d'invalidité, et certains d'entre eux sont totalement absents du marché du travail et de tous dispositifs publics entre ces deux âges.

Téléchargez l'ouvrage :

[Les retraités et les retraites - édition 2018](#), sous la direction de Franck Arnaud et Gwennaél Solard, coordonné par Christel Collin. Collection *Panoramas de la DREES*, mai 2018, 272 pages.

Sommaire :

Vue d'ensemble.....	p.9
Les effectifs de retraités.....	p.23
Les montants des pensions et les niveaux de vie des retraités.....	p.49
La liquidation des droits à la retraite.....	p.99
Les transitions entre l'emploi et la retraite.....	p.133
Les allocataires du minimum vieillesse.....	p.165
La retraite supplémentaire.....	p.181
L'acquisition des droits à la retraite.....	p.223
Opinions, souhaits et motivations vis-à-vis du départ à la retraite..	p.239

Déjà parus :

- [« L'âge moyen de départ à la retraite a augmenté de 1 an et 4 mois depuis 2010 »](#),
Études et Résultats n° 1052
- [« Quand partir à la retraite ? Pour les retraités, la durée de cotisation requise contraint la date de départ »](#),
Études et Résultats n° 1043
- [« Profiter de la retraite le plus longtemps possible motive les départs encore plus que par le passé »](#),
Études et Résultats n° 1042
- [« 84 % des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraite »](#),
Études et Résultats n° 1041
- [« Cumul emploi-retraite : deux personnes sur trois travaillent à temps partiel »](#),
Études et Résultats n° 1021
- [« Invalidité et minima sociaux : quels effets du passage de la retraite de 60 à 62 ans ? »](#)
Dossiers de la DREES n°6

À paraître :

- Les seniors hors de l'emploi et hors de la retraite
- Les caractéristiques des nouveaux bénéficiaires d'une pension de réversion

À propos de la DREES :

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

CONTACT PRESSE :

Souphaphone Douangdara, drees-infos@sante.gouv.fr - 01 40 56 81 97